

LE RHÔNE A VELO : Genève – Lyon

Randonnée itinérante en hôtels et chambres d'hôtes
7 jours - 6 nuits - 5,5 jours de vélo



Sur les rives de l'un des plus grands fleuves d'Europe la Via Rhona est un véritable voyage depuis les Alpes suisses jusqu'à la mer Méditerranée. Cet itinéraire permet la découverte à vélo de la vallée du Rhône, ses espaces naturels, son patrimoine unique, ses sites remarquables et sa gastronomie !

Nous vous proposons de le parcourir en formule confort : hébergement en hôtels ou chambres d'hôtes, transport des bagages par un véhicule et possibilité de louer un vélo (VTC classique ou à assistance électrique !

Voici la première partie qui débute sur les rives du lac Léman et s'achève dans la capitale des Gaules. Elle offre des paysages variés à travers les pays de Savoie et le Bugey, alternance de gorges, de lacs et de marais ponctués de villages authentiques.

PROGRAMME

Jour 01 : St Julien en Genevois – Genève – St Julien en Genevois

L'accueil se fait à **14 heures à Saint Julien en Genevois** en France, non loin de la frontière. Nous avons fait le choix de ne pas passer la 1ere nuit à Genève pour des raisons de tarif d'hébergement et de places de parking (mais nous proposons tout de même en option un départ de Genève).

Cette 1ere étape est une boucle au départ de St Julien en Genevois. Un itinéraire à travers la campagne genevoise permet de rejoindre le coeur de la cité de Genève. Après avoir découvert la ville et le Lac Léman, nous vous conseillons la visite de la Cathédrale St Pierre et de ses tours (belle vue sur Genève et les environs). Retour par un autre itinéraire qui emprunte le chemin de Compostelle. Vous retrouvez votre hébergement à **St Julien en Genevois**.

Longueur : 25 km

Horaire : 3 h 00

Jour 02 : St Julien en Genevois – Seyssel

En suivant de petites routes au milieu des vignes vous traversez le canton de Genève pour rejoindre le Rhône à Avully. Il quitte la Suisse un peu plus loin et s'engage dans les premières gorges de son parcours. Vous les contemplez depuis une route en balcon. Ne ratez pas, en face, le spectaculaire Fort l'Ecluse construit à flanc de montagne ! Le plateau d'Usinens offre une alternance de forêts et de pâturages, puis c'est la descente sur Seyssel, petite ville située de part et d'autres du fleuve.

Longueur : 50 km

Horaire : 5 h 30

Jour 03 : Seyssel - Saint Genix sur Guiers

Cette étape emprunte les deux rives du Rhône. Le parcours, entre crêtes et plateaux, joue avec des paysages ponctués de cascades et de lacs. Au pied du majestueux Grand Colombier (1525 m) la vigne, la gastronomie, et des petites villes authentiques comme Belley, Culoz ou Chanaz rythment la montagne du Bugey. Plus au sud, de la plaine du Haut-Rhône à la montagne, en passant par le vignoble, le Pays de Lhuis et Izieu propose des paysages variés, baignés d'une lumière appréciée des amoureux de la nature.

Longueur : 62 km

Horaire : 6 h 00

Jour 04 : Saint Genix sur Guiers - Villebois

Le Rhône n'a décidément pas choisi le plus court chemin pour rejoindre Lyon ! Le voici qui remonte vers le nord pour contourner le massif du Bugey. Cette étape se déroule à travers une nature préservée au bord du Rhône. Cachés au beau milieu des montagnes et forêts du sud du Bugey, ce sont de superbes étangs, lacs ou marais.

Longueur : 57 km

Horaire : 5 h 30

Jour 05 : Villebois - Pérouges

Plusieurs villages à découvrir le matin : Saint-Sorlin-en-Bugey ou Sault-Brénaz, et plus intimiste, La Balme-les-Grottes avec ses fameuses grottes et son centre pittoresque. Puis la Via Rhôna s'écarte légèrement du fleuve pour rejoindre progressivement les Balcons du Rhône, où villages authentiques, châteaux et vignobles se succèdent. À Anthon, l'Ain se jette dans le Rhône, formant un site naturel remarquable.

Longueur : 72 km

Horaire : 6 h 30

(Il est possible de raccourcir cette étape en ne faisant que 39 km sur les petites routes de l'Ain)

Jour 06 : Perouges - Lyon

Grâce à la présence du grand Parc de Miribel-Jonage cette étape se joue astucieusement de l'environnement urbanisé du Grand Lyon pour relier les parcs et plans d'eaux de l'agglomération et cheminer tranquillement loin des voitures. C'est ensuite une superbe balade urbaine à vélo sur les berges du Rhône elles aussi préservées de la circulation !

Longueur : 45 km

Horaire : 4 h 30

Jour 07 : Lyon

Dispersion après le petit déjeuner

Option avec 1 jour supplémentaire : Boucle au départ de Pérouges

Une journée à travers la Dombes, ses étangs et ses châteaux en briques rouges. Voici l'occasion de s'intéresser à la pêche très particulière qui se pratique dans les étangs, de visiter de jolis bourgs et de parcourir les vastes domaines entourant les châteaux (votre itinéraire passe par Le Montellier, Villars les Dombes et Joyeux).

Longueur : 45 km

Horaire : 4 h 30

FICHE PRATIQUE

ACCUEIL

Le Jour 01 à 14 heures à l'hôtel à St Julien en Genevois.

Si vous arrivez en retard :

Pour toute arrivée après 18 h 30 mn, merci de prévenir votre hébergeur.

Accès train : Gare de St Julien en Genevois

Paris 9h44 – St Julien en Genevois 13h34 (TGV – TER)

Lyon 10h37 – St Julien en Genevois 12h29 (TER - TER)

Marseille 8h37 – St Julien en Genevois 12h29 (TGV - TER)

Elle se situe sur la ligne Bellegarde – St Gervais Les Bains. Nombreuses liaisons.

Informations SNCF : 36 35 ou www.voyages-sncf.com ou www.ter-sncf.com/rhone_alpes. Eviter que votre trajet soit en week-end ou jour férié car les relations SNCF sont beaucoup plus difficiles ces jours-là.

Accès voiture : St Julien en Genevois

Itinéraire : www.viamichelin.fr

St Julien en Genevois (France) est accessible par l'autoroute A40 entre Bellegarde et Genève (10 km).

Parking :

Vous pouvez garer votre véhicule sur le parking de la gare situé à 300 m de votre hébergement (12h gratuites puis 4 € / jour).

Accès avion : Aéroport de Lyon Saint-Exupéry ou Genève Cointrin

Lyon Saint Exupéry : www.lyonaeroports.com

Aéroport Genève Cointrin : www.gva.ch

L'aéroport est relié aux réseaux ferroviaires suisse et européen. La gare CFF de l'aéroport est directement accessible depuis les niveaux enregistrement et arrivée. Tous les trains s'arrêtent à la gare Genève-Cornavin (centre-ville) : 5 trains par heure aux heures de pointe, 7 mn de trajet. Les bus pour la France partent de la gare centrale Genève-Cornavin (centre-ville).

DISPERSION

Après le petit déjeuner du Jour 07 à Lyon.

Retour train : Gare de Lyon Part Dieu.

Lyon Part Dieu 08h04 – Paris 10h15 (TGV), puis un TGV toutes les heures

Lyon Part Dieu 09h09 – Marseille 11h05 (TGV)

Retour voiture : St Julien en Genevois

Plusieurs train par jour entre Lyon et St Julien en Genevois. Votre vélo voyage gratuitement sur les TER de la région Rhône Alpes (dans la limite des places disponibles)

[http://www.ter.sncf.com/rhone-alpes/gares/services/ter-velo/\[tab\]voyageravecsonvelo](http://www.ter.sncf.com/rhone-alpes/gares/services/ter-velo/[tab]voyageravecsonvelo)

<http://www.velo.sncf.com/?velo-voyager=velo-train-votre-velo-en-ter>

Vous pouvez revenir **en taxi de Lyon à St Julien en Genevois** en réservant au moment de votre inscription : voir rubrique « dates et prix ».

Retour avion : Aéroport de Lyon Saint-Exupéry ou Genève Cointrin

Lyon Saint Exupéry : www.lyonaeroports.com

Train depuis Lyon Part Dieu. Puis liaisons régulières pour l'aéroport : www.satobus.com

Aéroport Genève Cointrin : www.gva.ch

Train pour la gare centrale Genève-Cornavin (centre-ville), puis la gare CFF de l'aéroport. 5 trains par heure, 8 minutes de trajet.

Les niveaux enregistrement et arrivée sont directement accessibles depuis la gare CFF de l'aéroport.

Hébergement avant ou après la randonnée :

Si vous arrivez la veille ou souhaitez prolonger votre séjour à Lyon, nous pouvons vous réserver une nuit supplémentaire, voir rubrique « dates et prix ».

FORMALITES

Durant la randonnée, vous devez être en possession des documents suivants :

- Carte d'identité en cours de validité ou Passeport.
- Dépliant de votre assurance voyage reçu lors de votre inscription (si vous avez souscrit l'assurance que nous proposons) ou de votre assurance personnelle (numéro de contrat + numéro de téléphone).
- Carte vitale.
- La "**Carte européenne d'assurance maladie**".

Cette carte atteste de vos droits à l'assurance maladie et vous permettra, lors d'un séjour temporaire en Europe, de bénéficier de la prise en charge des soins médicalement nécessaires, quel que soit le motif de votre déplacement (week-end, vacances, études, stages, détachement professionnel) et sous réserve de respecter les formalités en vigueur dans le pays de séjour.

La carte européenne d'assurance maladie est une carte individuelle et nominative. Chaque personne de la famille doit avoir sa propre carte, y compris les enfants de moins de 16 ans.

Elle est valable un an et elle est gratuite.

La carte européenne d'assurance maladie n'est pas délivrée de façon automatique : pour l'obtenir, adressez-vous à votre caisse d'Assurance Maladie au moins trois semaines avant votre départ, compte tenu du délai de réalisation de la carte et de son acheminement par la poste :

http://www.ameli.fr/assures/votre-caisse-orne/en-ce-moment/carte-europeenne-d-assurance-maladie_orne.php

NIVEAU

Moyen à bon cycliste.

40 à 60 km par jour de vélo. Pas de difficulté technique particulière.

Essentiellement sur chemin, piste cyclables, voies partagées et quelques routes secondaires.

Cet itinéraire s'effectue sans guide et sous votre propre responsabilité. Nous vous fournissons toutes les indications et la logistique nécessaires au bon déroulement de votre randonnée. Vous devez être capable d'autonomie en jugeant de vos forces et en appréciant des situations inattendues (fatigue, météo, présence d'animaux, modification du terrain, etc...).

Nous déclinons toute responsabilité en cas d'erreur de votre part concernant l'orientation (erreur ou changement d'itinéraire) ou la gestion du temps (départ trop tardif le matin, pause pique-nique trop longue...).

HEBERGEMENT

Hébergement en en hôtels **, hôtels ***, auberge et chambres d'hôtes. En formule 1/2 pension (sauf jour 01, 05 et 06).

Il est en général possible de réserver vos paniers repas du midi auprès des hôtels : renseignez-vous directement auprès d'eux.

Pour les dîners des jours 01, 05 et 06 : nombreuses possibilités dans les restaurants du village ou de la ville étape.

TRANSFERTS INTERNES

Pas de transferts prévus dans le programme. Les éventuels transferts pour raccourcir une étape sont à votre charge.

MATERIEL FOURNI

Les vélos ne sont pas fournis, mais nous proposons la location de 2 types de vélo au choix (mis à votre disposition à St Julien en Genevois le 1er jour, vous le rendez à St Julien le dernier jour, cela nécessite de prendre le transfert retour) :

- Vélo Tous Chemins (VTC - Gitane Verso Tour ou équivalent) : plus confortable qu'un vélo de route il permet aussi de rouler sur des chemins de terre. Disponible avec barre mixte ou barre haute.



- Vélo à Assistance Electrique (VAE – Gitane e-Verso ou équivalent) : il ne pédale pas à votre place, mais un moteur électrique permet de diminuer l'effort fourni de manière significative.

Une caution vous sera demandée sur place.



Les vélos sont loués avec casque, antivol, bombe anticrevaison, porte gourde, une sacoche de porte bagages et un porte carte ou une sacoche de guidon.

Autres accessoires disponibles :

- Remorque (2 enfants ou 40 kg) : + 70 €
- Sacoches (2 x 20 l) : + 25 €
- Siege enfant (< 25 kg) : + 12 €



PORTAGE DES BAGAGES

Bagages transportés par nos soins par véhicule

Nous vous demandons d'avoir **un bagage par personne** pas trop volumineux (60 cm maximum), dont le **poids ne dépasse pas 10 kg**.

Nous nous déchargeons absolument de toute responsabilité en cas de détérioration de tout objet fragile (ordinateur portable, par exemple).

Par respect pour les personnes qui transportent vos bagages, pensez que les abords des hébergements peuvent être malaisés (escaliers, etc...), que la place dans les véhicules est limitée et qu'il faut quelquefois parcourir quelques centaines de mètres entre le véhicule et l'hébergement.

Avec un peu d'habitude, votre bagage ne devrait pas dépasser 8 – 10 kg, en effet :

- Les journées sont bien remplies, il est inutile d'amener une bibliothèque.
- Les vêtements mouillés peuvent quasiment sécher tous les soirs à l'hébergement. Il est inutile de prévoir un change complet pour chaque jour.
- Prévoyez une paire de chaussures très légères pour le soir.
- Pour la trousse de toilette, privilégiez l'indispensable, les petites contenances, les échantillons et les kits de voyages. Proscrire les pèse personnes !!!!

Une fois de retour, faites trois tas : ce que vous avez vraiment utilisé, ce que vous avez peu utilisé et ce que vous n'avez pas utilisé. Pour la prochaine randonnée, proscrire le troisième tas et posez-vous la question de la véritable utilité du deuxième.

Nul doute que ces bonnes habitudes vous seront utiles pour vos prochaines randonnées. Ces quelques conseils ont été élaborés grâce à la collaboration d'un groupe de randonneurs et d'hébergeurs.

Coordonnées de taxi :

Vous trouverez dans votre dossier de randonnée les coordonnées des taxis qui transportent vos bagages. Vous pouvez les contacter en cas de blessure, fatigue ou trop longue étape.

Nous ne prenons pas en charge la réservation de ces transferts supplémentaires, et ils ne sont pas compris dans le prix de la randonnée.

GROUPE

A partir de 2 personnes.

Vous constituez au préalable votre groupe qui randonne en toute autonomie. Il n'est pas possible de regrouper des inscriptions individuelles pour des randonnées en liberté.

Vous êtes membres d'une association, d'un comité d'entreprise, d'une collectivité, vous êtes une famille ou un groupe d'amis désirant randonner ensemble : nous organisons cette randonnée aux dates que vous choisissez, avec un tarif étudié.

Vous avez un rêve, un projet..., consultez-nous.

DOSSIER DE RANDONNEE

Trois semaines environ avant votre départ, vous recevrez le **dossier complet** comprenant tous les éléments nécessaires à la réalisation de votre randonnée

Un **dossier est fourni par groupe de 2 à 5 personnes**. Si vous désirez des dossiers supplémentaires, ceux-ci sont à réserver à l'inscription (avec supplément).

Ce dossier comprend :

Deux cartes IGN au 1/100 000 avec l'itinéraire surligné, un carnet de randonnée rédigé par nos soins, la feuille de route avec la liste des hébergements ainsi que toutes les informations complémentaires.

RANDONNEZ AVEC VOTRE SMARTPHONE

Pour compléter votre dossier de Randonnée nous mettons gratuitement à votre disposition un carnet de route numérique.

Il s'agit d'une application à télécharger sur votre téléphone qui vous indiquera à chaque carrefour la direction à suivre et vous apportera des informations pratiques, ainsi que des précisions sur le patrimoine naturel ou culturel.

Vous pourrez également connaître en temps réel votre position sur le parcours.

Avec la fonction vocale le téléphone peut rester dans votre poche ou dans votre sac.

Pour bénéficier de ce service il suffit de nous le préciser à la réservation.

EQUIPEMENT INDIVIDUEL A PREVOIR

Pour transporter vos affaires :

- Si vous avez un porte-bagage, vous pouvez fixer votre sac dessus à l'aide de tendeurs
- Les vélos fournis dans l'option location comportent juste un porte bagages (prévoir tendeurs).

Il est possible de louer des sacoches, un porte carte ou autres accessoires.

- Un bagage suiveur : un sac à dos ou un sac de voyage en bon état

Pour le Vélo

- Une gourde
- Cuissard court ou long selon la saison
- Gants de vélo
- Lunettes de soleil (contre le soleil, l'air, les moucherons)
- Coupe-vent
- Des tee-shirts ou maillots de vélo

Contre le soleil et la pluie

- Crème et lunettes de soleil
- Chapeau, casquette ou bob (casque)

- Une cape de pluie ou un "Goretex"

Après l'effort

- Un pull ou une polaire
- Un pantalon confortable
- Un short
- Vêtement de rechange
- Une chemise légère en coton à manches longues
- Une paire de tennis style jogging pour le soir
- Vêtements de rechange et linge personnel
- Trousse de toilette
- Une mini-pharmacie : médicaments personnels, élastoplaste, bio gaze ou "2ème peau", gaze, désinfectant, arnica en granules et aspirine en cas de petits bobos... (tout un programme ! mais rassurez-vous, la pharmacie revient souvent intacte de votre semaine de randonnée)

DATES ET PRIX

Période :

Départ possible **tous les jours de la semaine du 20 avril au 03 novembre 2024**, suivant la disponibilité des hébergements.

Évitez un départ du jeudi au samedi.

Tarifs :

Nombre de participants	Prix par personne
2 personnes	895 €
3 personnes	815 €
4 personnes et +	765 €
Sans transport des bagages	615 €

Départ du jeudi au samedi : **+ 40 €/dossier**

Sans la dernière nuit à Lyon : **- 65 €/personne**

Chambre individuelle : **+ 225 €**

Supplément un seul participant (en plus de la chambre individuelle) : **+ 198 €** (sur tarif 2 personnes - ne s'applique pas si vous avez choisi l'option sans transfert de bagages)

Option 1 jour supplémentaire à Pérouges (nuit + petit déjeuner + topo) : **+ 69 €/ personne.**

Nuit supplémentaire à St Julien avec petit déjeuner en chambre double: **+ 80 €/personne.**

Nuit supplémentaire à St Julien avec petit déjeuner en chambre individuelle : **+ 115 €/personne.**

Nuit supplémentaire à Lyon avec petit déjeuner en chambre double : **+ 65 €/personne.**

Nuit supplémentaire à Lyon avec petit déjeuner en chambre individuelle : **+ 110 €/personne.**

Location de vélo

(tarifs avec départ et retour à St Julien en Genevois sur la base de 2 vélos loués.) :

- Vélo Tous Chemins (VTC) : **+ 120 €/personne**

Option 1 jour supplémentaire à Pérouges (VTC) : **+ 25 €**

- Vélo à Assistance Electrique (VAE) : **+ 195 €/personne**

Option 1 jour supplémentaire à Pérouges (VAE) : **+ 35 €**

Navette retour Lyon – Saint Julien en Genevois : **280 €**

(1 à 4 personnes avec vélos - hors jours fériés)

LE PRIX COMPREND

- Les frais d'organisation.
- La nourriture et l'hébergement en demi-pension (sauf jours 01, 05 et 06 en B&B).
- La fourniture d'un dossier de randonnée complet.
- Le transport des bagages à chaque étape.

LE PRIX NE COMPREND PAS

- Les repas de midi
- Les repas du soir (jours 01, 05 et 06)
- Les boissons et dépenses personnelles.
- L'équipement individuel ainsi que la location de vélo.
- Les navettes ou taxis pour récupérer votre voiture ou pour raccourcir certaines étapes.
- Les trajets jusqu'au lieu d'accueil et à partir du lieu de dispersion.
- Les assurances annulation - assistance – rapatriement – Interruption de séjour.

Il est préférable de **réserver le plus tôt possible**. Nous n'avons pas de places réservées dans les hébergements et certains d'entre eux sont complets parfois plusieurs mois à l'avance. Cela vous permettra de suivre le programme prévu, sans transfert, ni supplément.

Merci d'indiquer sur le bulletin de réservation les **autres dates qui vous conviendraient** également (par exemple possibilité de décaler la randonnée de 1 ou 2 jours avant ou après...), ceci au cas où un ou plusieurs hébergements ne seraient pas disponibles aux dates choisies.

Modification de Réservation :

ATTENTION ! Des frais de dossier (**50 €**) pourront être retenus pour tout **changement sur la réservation** déjà effectuée (type de chambre, date de départ, nombre de personnes...).

INSCRIPTION, ANNULATION & ASSURANCES

INSCRIPTION

En ligne sur notre site internet www.espace-evasion.com , ou en renvoyant la fiche d'inscription signée et un acompte de 30%, vous recevrez alors une confirmation d'inscription.

Inscription à plus de 22 jours du départ : aucun frais de dossier

Inscription entre 21 jours et 8 jours du départ : frais de dossier : 10 € (20 € pour les voyages et les séjours en liberté)

Inscription à moins de 8 jours du départ : frais de dossier : 20 € (30 € pour les voyages et les séjours en liberté) (le paiement doit être obligatoirement effectué par carte de crédit)

ANNULATION

ANNULATION De notre part :

ESPACE EVASION se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants (6 minimum, sauf cas particuliers précisés) ou par suite de conditions particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour.

En cas d'insuffisance de participants, ceux-ci seront prévenus dans un délai minimum de 14 jours. Il vous sera proposé plusieurs solutions de remplacement. Si aucune solution ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

ANNULATION De votre part :

En cas de désistement de votre part (sauf si vous trouvez un remplaçant), les frais d'annulation à votre charge sont les suivants (la date prise en compte est celle à laquelle ESPACE EVASION a pris connaissance du désistement) :

Dans le **cas général**.

- Jusqu'à 31 jours du départ : 10 % du montant du séjour, avec un minimum de 30 €.
- Entre 30 et 21 jours : 35 % du montant du séjour.
- Entre 20 et 14 jours : 50 % du montant du séjour.
- Entre 13 et 2 jours : 75 % du montant du séjour.
- A moins de 2 jours du départ : 100 % du montant du séjour.

Dans le cas particulier de séjour incluant l'émission d'un **billet d'avion non remboursable** ou **l'affrètement d'un bateau**.

De 90 à 45 jours avant le départ : 1 000 €

De 44 à 31 jours avant le départ : 60 % du montant du séjour

A 30 jours et moins du départ : 100 % du montant du séjour

Pour les **groupes constitués auxquels il est proposé un tarif par personne**, le désistement d'une partie seulement des participants entrainera une modification du tarif pour les autres participants, ou sera soumise à des frais d'annulation de 100% quelque-soit la date de l'annulation.

Pour la prise en charge de ces frais, nous vous conseillons vivement de souscrire une assurance annulation. **L'assurance n'entre en vigueur que si votre voyage est soldé.**

Tout participant abrégeant un séjour, ne respectant pas les lieux, dates ou heures de rendez-vous, ne pourra prétendre à aucun remboursement, de même qu'une exclusion décidée par votre accompagnateur, pour niveau insuffisant ou non-respect des consignes de sécurité.

ASSURANCES ANNULATION, FRAIS DE RECHERCHE ET SECOURS, ASSISTANCE - RAPATRIEMENT- INTERRUPTION

Nous vous proposons trois formules d'assurances au choix :

- **Assurance Annulation + Assurance Bagages + extension Epidémies (3,4 % du montant du séjour avec un minimum de 4 €/personne).**

- **Assurance Frais de Recherche et Secours + Assistance Rapatriement + extension Epidémies (2 % du montant du séjour avec un minimum de 4 €/personne).**

- **Assurance Multirisques Annulation + Assurance Bagages + Retard de transport, Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour + extension Epidémies (4.8 % du montant du séjour avec un minimum de 11 €/personne).**

Les garanties détaillées et les exclusions sont portées sur le fascicule : Annulation – Assistance Frais médicaux et Interruption de séjour et d'activités ASSURINCO MUTUAIDE Vagabondages contrat n° 4637 joint à votre confirmation d'inscription. Il est disponible sur www.espace-evasion.fr/telechargements ou sur simple demande. Attention, ce contrat s'adresse uniquement aux personnes dont le domicile principal est situé en France ou en Europe.

L'assurance Annulation

L'assurance entre en vigueur dès la souscription et si votre voyage est soldé. Les événements garantis sont :

- L'annulation pour **motif médical** : maladie grave, accident corporel grave ou décès de vous-même, un membre de votre famille...

- L'annulation pour **causes dénommées** :

* Dommages graves ou vols dans locaux privés ou professionnel, convocation en tant que témoin ou juré d'assise, ..., une franchise de 30 € par personne est déduite par l'assureur.

* La mutation professionnelle, la suppression et la modification des dates de congés payés du fait de l'employeur, vol des papiers d'identité, ... (franchise de 100 € par personne).

- L'annulation toutes **causes justifiées** (franchise de 10 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € par personne et 150 € par dossier).

- **Assurance Bagages** : plafond de 1500 €

Extension Epidémies :

- Annulation pour maladie en cas d'épidémie/pandémie, refus d'embarquement suite à prise de température, en cas d'absence de vaccination devenue obligatoire (franchise de 10 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € par personne).

Les frais d'annulation restant à votre charge vous seront remboursés par l'assureur, déduction faite de franchise éventuelle, des frais de dossier, de visa, des taxes portuaires et aéroportuaires et du montant des assurances. Ils sont calculés en fonction de **la date de constatation médicale ou de l'événement qui entraîne l'annulation.**

Cas Particuliers concernant les voyages à l'étranger

Dans le cas d'un billet d'avion émis à l'avance, que ce soit à votre demande ou en raison de la politique de certaines compagnies aériennes pour certains types de tarif, il sera facturé des frais d'annulation égaux à 100 % du prix du billet, quelle que soit la date de l'annulation.

L'Assurance Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage. Les événements garantis par notre contrat souscrit pour vous auprès de Mutuaide Assistance sont :

- les frais de recherche et secours jusqu'à un plafond de 10 000 €,
- le rapatriement avec assistance en cas d'atteinte corporelle grave,
- les frais médicaux hors du pays de résidence,
- la prolongation de séjour (10 nuits maximum)
- l'avance de fonds à l'étranger,
- la prise en charge d'honoraires d'avocats à l'étranger jusqu'à un plafond de 5 000 €,
- la responsabilité civile vie privée à l'étranger

- ...

Extension Epidémies :

Frais hôteliers suite à mise en quarantaine (80 €/nuit – maxi 14 nuits)

Soutien psychologique suite à mise en quarantaine

Frais médicaux sur place

Retour impossible suite à vol annulé par autorités ou compagnie aérienne (1000 €)

Frais hôteliers suite retour impossible (80 €/nuit – maxi 14 nuits)

L'Assurance Multirisques

Cette assurance reprend **les garanties des assurances annulation et assistance rapatriement**, elle est complétée par deux garanties :

Interruption de séjour : uniquement disponible dans la formule multirisques à 4.8 %.

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage.

Les événements garantis sont :

- l'interruption de séjour jusqu'à un plafond de 30 000 € par événement, ou d'activité 100 € par jour (maximum 3 Jours)

Retard de transport : uniquement disponible dans la formule multirisques à 4.8 %.

Si vous avez subi un retard de transport plus de 4 heures (avion, train, bateau), une indemnité avec plafond de 50 € par personne pour un retard de 4 à 8 h, de 100 € par personne pour un retard supérieur à 8 heures

Les indemnités sont cumulables si le retard est subi par le trajet aller, le trajet retour ou un trajet pendant le voyage.

Nous déclinons toute responsabilité en cas de difficulté avec votre assistant si ces prestations ne couvrent pas les conditions ou les activités du voyage. Si des frais supplémentaires sont exposés de ce fait pour votre retour, nous nous réservons le droit de vous les facturer.

Pour les séjours à l'étranger, les participants possédant une assistance rapatriement personnelle devront remplir un formulaire et nous fournir une attestation de leur assurance. Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus.

Vérifiez notamment que vous possédez une garantie « frais de recherche et secours » avec un plafond suffisamment élevé. En particulier, les assurances des cartes bancaires couvrent l'assistance-rapatriement, mais les assurances des cartes bancaires de base (et certaines cartes bancaires haut de gamme) ne possèdent pas de garantie «frais de recherche et secours».

ESPACE EVASION

Agence de Voyages – IM.074.10.0036

Garantie financière : Groupama – 5, rue du Centre - 93199 NOISY LE GRAND Cedex

Assurance responsabilité civile professionnelle : MMA Mutuelles du Mans Assurances –

Sarl SAGA – BP 54 – 69922 OULLINS Cédex